

DÉPARTEMENT DE L'ARDECHE

**Mairie de
MALBOSC**



Le Village 07140 MALBOSC

☎ : 04.75.36.90.40 / Fax 04 75 93 29 51

Email : mairie.malbosc@wanadoo.fr

Site : www.malbosc.net

Malbosc le 15 décembre 2018

Objet : Fin de la régie municipale de l'eau

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint votre facture d'abonnement et de consommation d'eau de la régie municipale de Malbosc.

C'est la dernière facture émise par la commune pour ce type de prestation car à compter du 1^{er} Janvier 2018 c'est le SISPEC (Syndicat Intercommunal Service Public Eau en Cévennes) qui prend en charge ce service.

C'est l'aboutissement d'un processus initié par le conseil municipal il y a de cela près de deux ans et dont nous vous avons régulièrement informé.

Ce changement nous permet d'assurer la pérennité du service ainsi que son extension

A compter du 01 Janvier votre interlocuteur pour l'eau et l'assainissement collectif sur la commune de Malbosc sera le SISPEC 4, Chemin de la cascade 07 140 Les Vans.

Vous aurez deux factures par an une en juin l'autre en décembre, vous pourrez régler par chèque, espèces, carte bancaire ou virement, vous pourrez aussi mettre en place un prélèvement automatique.

L'accueil est ouvert du lundi au vendredi de 09 h à 12 h et de 14 h à 17 h téléphone 04 75 87 54 43 courriel contact@sispec.fr

En dehors de ces horaires un service d'astreinte assure la gestion du réseau 24 H/24 vous pourrez le contacter en appelant le bureau, un répondeur vous donnera ensuite le numéro de l'agent d'astreinte

Je vous prie de croire, madame, monsieur à l'expression de mes sentiments les meilleurs

Malbosc le 15 Décembre 2017

Le Maire,
Michel PIALET